

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 19/2023**

Date convocation	: 31.05.2023
Nombre de conseillers	: 11
En exercice	: 10

Présents	: 7
Votants	: 7

L'an deux mille vingt-trois, le cinq juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Laurabuc, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

Présents : Mesdames : Anne-Laurence FRULLINI - Marie-France LOISEL - Aude SALVAT-LÔ, conseillères municipales.

Messieurs : Omar AÏT MOUH, 1^{er} Adjoint - Michel COURTESSOLE - Jean-Pierre PLANCADE, conseillers municipaux.

Absents excusés : Sylvie THUBIÈRES - Bernard VIÉ.

Secrétaire de séance : Anne-Laurence FRULLINI.

Objet : Convention de financement relative à « Les voiries de Missy à En Pouchou ».

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal par délibération N°37/2022 du 24 octobre a sollicité une subvention pour réaliser des travaux sur les voiries de Missy à En Pouchou.

Il informe que la commission permanente du Département a décidé d'attribuer une subvention de 12 500 €. Une convention de financement est établie afin de formaliser le soutien financier du Département.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

Approuve la convention de financement,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,
Cédric LEMOINE.